



PEAKWORKS®

Lignes de vie autorétractables



Certifié à :

CSA Z259.2.2-17

Nom spécifique du produit

SRL-75105-6LE / V845622006LE

SRL-70502-6LE / V845625006LE

SRL-70602-6LE / V845626006LE

SRL-74854-7.5LE / V8456277-5LE

SRL-80302-12LE / V845722012LE

SRL-75105-9TBLE / V845622009TBLE



**A lire attentivement
avant utilisation**

Une Marque



surewerx.com

Canada:

SureWerx, 49 Schooner St.,
Coquitlam, BC V3K 0B3

Fabriqué en Allemagne

INTRODUCTION

Ce mode d'emploi contient les instructions du fabricant, comme l'exigent les normes CSA Z259.2.2. Il doit être utilisé dans le cadre du programme de formation à la prévention des chutes requis par la loi. Tous les produits PeakWorks sont conçus et fabriqués pour satisfaire ou surpasser les normes en vigueur CSA et ANSI ainsi que les exigences du ministère du Travail.

AVERTISSEMENT : Toutes les personnes utilisant cet équipement doivent lire et veiller à bien comprendre toutes les instructions et avertissements figurant dans ce manuel sous risque de blessures graves ou de décès. N'utilisez ni cet équipement de protection antichute ni un autre à moins d'avoir reçu la formation adaptée.

PROTECTION ANTICHUTE

L'employeur a la responsabilité de fournir à tous ses employés effectuant des travaux en hauteur une protection antichute et une formation adaptée. Au Canada, tout travailleur effectuant des travaux à plus de 3 m (10 pi) du sol ou du premier obstacle doit bénéficier d'une protection antichute.

COMPATIBILITÉ DU SYSTÈME

L'équipement PeakWorks a été conçu et approuvé pour être utilisé avec des connecteurs PeakWorks exclusivement. Toute substitution des composants pourrait occasionner des problèmes de compatibilité. Les utilisateurs doivent toujours veiller à ce que les connecteurs soient correctement choisis et connectés de manière à empêcher qu'une pression soit exercée sur l'ouverture du connecteur.

Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures graves ou la mort. N'utilisez ni cet équipement de protection antichute ni un autre à moins d'avoir reçu la formation adaptée.

NORMES DE PROTECTION ANTICHUTE

Au Canada, l'équipement de protection antichute est gouverné par L'Association canadienne de normalisation (CSA)

Normes de protection antichute de L'Association canadienne de normalisation :

| | |
|--------------|---|
| CSAZ259.1 | Ceintures de travail et selles pour le maintien en position de travail et pour la limitation du déplacement |
| CSA Z259.2.2 | Dispositifs à lignes de vie autorétractables pour dispositifs anti-chutes individuels |
| CSA Z259.2.3 | Dispositifs de descente contrôlée |
| CSA Z259.2.4 | Dispositifs antichute et rails rigides verticaux |
| CSA Z259.2.5 | Dispositifs antichute et lignes de vie verticales |
| CSA Z259.10 | Harnais de sécurité |
| CSA Z259.11 | Absorbeurs d'énergie et longes |
| CSA Z259.12 | Accessoires de raccordement |
| CSA Z259.13 | Lignes de vie horizontales flexibles |
| CSA Z259.14 | Équipement de limitation de chutes utilisé pour grimper sur les poteaux de bois |
| CSA Z259.15 | Connecteurs d'ancrage |
| CSA Z259.16 | Conception de systèmes actifs de protection contre les chutes |

FORMATION

Tous les travailleurs et leur employeur doivent être formés à l'utilisation, au soin et à l'entretien de cet équipement et de tout autre équipement utilisé. L'employeur a la responsabilité de procurer à tous les travailleurs utilisant un équipement de protection antichute une formation adaptée. Le travailleur ainsi que l'employeur doivent connaître les bonnes et mauvaises utilisations et les usages corrects et incorrects de cet équipement.

Sous risque de blessures graves ou de décès, n'utilisez ni cet équipement de protection antichute ni un autre à moins d'avoir reçu la formation adaptée.

PLAN DE SAUVETAGE

Un plan de sauvetage est un élément d'importance critique, faisant partie intégrante du plan et du système de protection antichute. L'employeur a la responsabilité de prévoir un plan de sauvetage préparé par une personne qualifiée. Tous les travailleurs utilisant un système d'arrêt de chute quelconque doivent avoir prévu un plan de sauvetage avant d'utiliser le système

RÉPARATION

N'essayez pas de réparer ou de modifier cet équipement de protection antichute. Les réparations ne peuvent être effectuées que par le fabricant ou ses agents autorisés.

RISQUE ÉLECTRIQUE

En raison de la nature hautement conductrice des matériaux utilisés dans la fabrication de cette ligne de vie autorétractable de PeakWorks, soyez extrêmement prudents lorsque vous travaillez à proximité de lignes à haut voltage. En cas de doute, demandez!

BORDS COUPANTS, SURFACES ABRASIVES ET COUPANTES

Le cordage métallique ou la sangle de la ligne de vie autorétractable ne doit jamais entrer en contact avec des bords coupants ou des surfaces abrasives. En effet, ce type d'incident pourrait altérer la capacité de la ligne de vie autorétractable à arrêter une chute.

APERÇU DES LIGNES DE VIE AUTORÉTRACTABLES

Toutes les lignes de vie autorétractables de PeakWorks ont été conçues et fabriquées pour satisfaire ou dépasser l'ensemble des normes applicables et des exigences du ministère du Travail. Cette ligne de vie autorétractable de PeakWorks est conçue pour être utilisée comme bloc d'arrêt ou de rétablissement de chute. Elle n'est pas conçue pour être utilisée afin de se positionner lors d'une tâche, pour le transport du personnel, le levage de marchandises ou le déplacement/levage de matériaux.

SPÉCIFICATIONS DES LIGNES DE VIE AUTORÉTRACTABLES

Description

Les dispositifs autorétractables (SRD) sont classés comme suit :

(a) Lignes de vie autorétractables (classe SRL) :

Un dispositif classe SLR convient aux applications où :

- i) la ligne de vie autorétractable est ancrée à une hauteur qui limite la chute libre à la distance d'activation du dispositif, et
- ii) la ligne de vie déployée ne peut pas être appuyée contre un bord ou une surface pendant l'arrêt de la chute.

(b) Lignes de vie autorétractables pour application en bas de pente (classe SLR-LE) :

Outre les applications concernant les dispositifs de classe SRL, un dispositif SRL-LE peut être utilisé dans la ou les conditions suivantes :

- i) le point d'ancrage est situé plus bas que l'anneau dorsal en D sur le harnais de sécurité complet de travailleur; et
- ii) la ligne de vie déployée peut être appuyée contre un bord ou une surface pendant l'arrêt de la chute.

Données de rendement des lignes de vie autorétractables

| | |
|--------------------------|---|
| Force d'arrêt moyenne : | 4,12 kN (926 lbF) |
| Force d'arrêt maximale : | 1 350 lb (8 kN) |
| Capacité : | 140 kg (310 lb) outils inclus |
| Linge de vie : | Sangle Dyneema® 0,8 po de large x 0,07 po d'épaisseur Sangle Dyneema® 20 mm de large x 1,75 mm d'épaisseur Sangle Dyneema® 1 po de large x 0,07 po d'épaisseur Sangle Dyneema® 25 mm de large x 1,75 mm in d'épaisseur |
| Conforme à : | CSA Z259.2.2-17 |

CAPACITÉ DES LIGNES DE VIE AUTORÉTRACTABLES

Les lignes de vie autorétractables de PeakWorks sont conçues être utilisées par une seule personne d'un poids total (vêtements, outils, etc.) de 310 livres au plus. Assurez-vous que tous les composants de votre système ont une capacité nominale adaptée à votre application.

COMPATIBILITÉ DES LIGNES DE VIE AUTORÉTRACTABLES

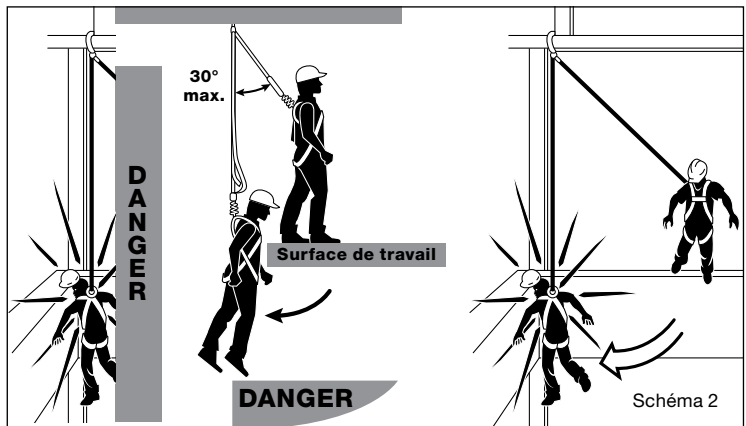
Toutes lignes de vie autorétractables de PeakWorks sont équipées d'un mousqueton pour connexion à un point d'ancrage, et d'un autre mousqueton pour connexion à un harnais de sécurité. L'équipement PeakWorks a été conçu et approuvé pour être utilisé avec des connecteurs PeakWorks exclusivement. Toute substitution des composants pourrait entraîner des problèmes de compatibilité. Si vous avez des questions concernant la compatibilité des composants, veuillez contacter PeakWorks.

Avvertissement : Ne rien connecter à cette ligne de vie autorétractable à l'aide de crochets ouverts ni à aucun autre appareil à ouverture large.

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES LIGNES DE VIE AUTORÉTRACTABLES

Le mécanisme de ce dispositif est actionné par la force centrifuge exercée sur les freins. Cette action est produite par l'inertie de la chute, qui fait tourner rapidement le tambour interne qui, à son tour, verrouille le mécanisme de freins pour arrêter la chute. Le dévidage lent de la ligne n'actionnera pas le mécanisme de freins. Si le mécanisme de freins se verrouille en raison d'une chute, il se réinitialisera lorsque la charge sera retirée. Dans une situation de chute, le mécanisme limitera la force exercée sur le corps à moins de 8 kN. Cet appareil est

conçu pour fonctionner verticalement à un angle de 30° ou moins (schéma 2) et horizontalement pour une application en bas de pente avec un rayon maximal autorisé de 0,25 mm. Les lignes de vie SLR-75105-6LE, SLR-70502-6LE, SLR-70602-6LE, SLRR-74854-75LE, SLR-80302-12LE sont équipées d'un absorbeur d'énergie à l'extrémité de la ligne de vie.



DISTANCE DE CHUTE LIBRE

La distance de chute libre est la distance nécessaire pour arrêter la chute de l'utilisateur de façon sécuritaire. C'est la distance comprise entre le point d'ancrage et le sol. La distance de chute libre doit être calculée chaque fois que cet équipement et tout autre équipement de protection antichute est utilisé.

Étape 1 : Calculez la chute libre (CL).

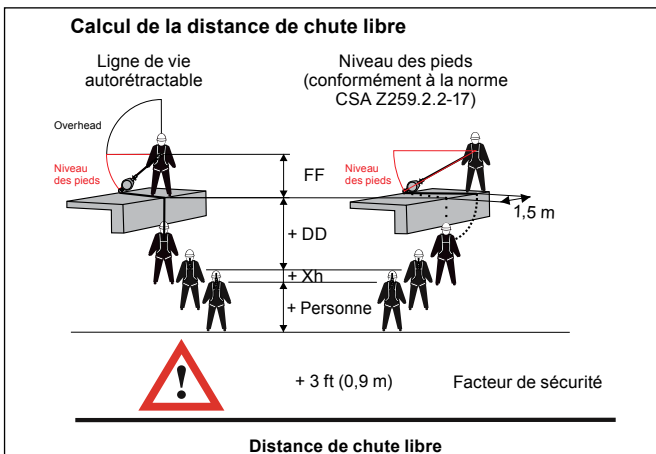
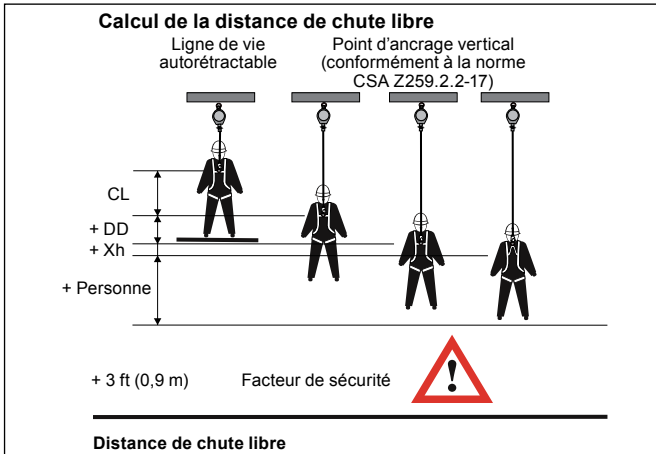
Étape 2 : Déterminez la longueur du déploiement des dispositifs de connexion (DD).

Étape 3 : Déterminez l'extension du harnais (Xh)

Étape 4 : Déterminez la taille de la personne depuis les pieds jusqu'au dispositif d'attache du harnais.

Étape 5 : Ajoutez un facteur de sécurité (FS) [normalement, 3 pi]

Étape 6 : Distance de chute libre $C = CL + DD + Xh + \text{Personne} + FS$



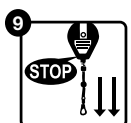
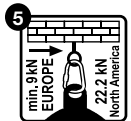
Calcul du déploiement selon la norme CSA Z259.2.2-17 :

Le déploiement est égal à [facteur de déploiement, Dm] fois [distance de chute libre, h] pour le poids de l'utilisateur, nombre de kilos ou déploiement maximal, en fonction des résultats de l'essai de performance dynamique stipulé dans la clause 7.2, selon la valeur la plus élevée.

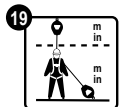
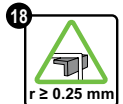
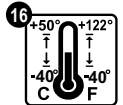
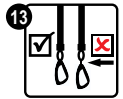
| | Facteur de déploiement | Déploiement maximal | |
|-----------------------|------------------------|--------------------------|------------------|
| | | Point d'ancrage vertical | Niveau des pieds |
| SRL-75105-6LE | $D_{140} = 0,5$ | 0,31 m / 12 in | 1,20 m / 48 in |
| SRL-70502-6LE | $D_{140} = 0,5$ | 0,31 m / 12 in | 1,20 m / 48 in |
| SRL-70602-6LE | $D_{140} = 0,5$ | 0,31 m / 12 in | 1,20 m / 48 in |
| SRL-74854-75LE | $D_{140} = 0,5$ | 0,31 m / 12 in | 1,20 m / 48 in |
| SRL-80302-12LE | $D_{140} = 0,6$ | 0,37 m / 15 in | 1,44 m / 57 in |

CONSIGNES D'UTILISATION—PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

1. Les dispositifs d'arrêt de chute SLR-LE conformes à la norme CSA Z259.2.2-17 constituent un équipement de protection individuel pour l'utilisateur, en conjonction avec un harnais de sécurité conforme à la norme CSA Z259.10-06 lorsqu'il y a un risque de chute. Le dispositif ne doit être utilisé que conformément à l'usage auquel il est destiné.
2. Le non-respect de ce mode d'emploi (2) risque de mettre la vie en danger. Si une chute est arrêtée, l'utilisateur doit rester suspendu le moins de temps possible. Ce dispositif devra être mis hors service lorsque l'indicateur visuel de chute et/ou l'absorbeur d'énergie est déployé. Un plan de sauvetage envisageant tous les scénarios possibles lors des travaux doit être élaboré.
3. Un dispositif ne peut protéger qu'une seule personne à la fois durant l'utilisation (3).
4. Le dispositif doit être connecté par le point de fixation (1) au point d'attache dorsal d'arrêt de chute du harnais de sécurité de l'utilisateur. Le dispositif doit être connecté au harnais à l'aide d'un raccord adapté, conforme à la CSAZ259.12-01.
5. Des points d'ancrage appropriés, capables de résister à la charge, doivent être choisis pour attacher les lignes de vie par le biais du connecteur pivotant (3), (par ex. point d'ancrage conforme à la norme EN795 en Europe; en Amérique du Nord, le point ou la structure d'ancrage doit pouvoir supporter une force de 22,2 kN (5,000 lb) ou deux fois la force d'arrêt maximale, telle que certifiée par une personne qualifiée.
6. Ce dispositif offre une protection à l'utilisateur lorsqu'il escalade des structures, par ex. des tours en treillis d'acier. Une ligne de vie doit toujours être attachée. Dans la mesure du possible, le point d'attache de la ligne de vie doit toujours être plus haut que le point d'attache du harnais. Ce point doit toujours aussi être choisi de sorte à limiter l'effet de balancier en cas de chute.
7. Le dispositif est attaché au point d'attache arrière du harnais de sécurité pour arrêt de chute; les lignes de vie doivent passer par dessus, et non par dessous, les bras de l'utilisateur pour être raccordées au point d'ancrage durant l'utilisation (20).
8. La lisibilité de l'étiquetage du produit doit être vérifiée avant chaque utilisation (5).
9. Un test de fonctionnement doit être effectué avant chaque utilisation en tirant d'un coup sec chaque ligne de vie. Le dispositif doit se verrouiller. Le témoin de chute doit également être vérifié. Si le témoin est cassé, le dispositif ne doit pas être utilisé (4).
10. Ce système d'arrêt de chute ne doit pas être utilisé au-dessus de matières graveleuses ou de substances similaires dans lesquelles l'utilisateur risque de s'enfoncer (10).
11. Un dispositif endommagé ou un dispositif ayant été soumis à un arrêt de chute doit être mis hors service immédiatement. Il ne peut être réutilisé qu'après avoir été inspecté et recertifié par un agent d'entretien approuvé.
12. Ce dispositif doit être vérifié par un agent d'entretien approuvé tous les 12 mois. L'efficacité et la durée de vie du dispositif de sécurité en hauteur dépendent d'une inspection et d'un entretien périodique par un agent d'entretien approuvé.
13. Si la sangle de la ligne de vie présente une trace quelconque d'endommagement (2b), par ex. des coupures, des déchirures, des trous, des bords usés, le dispositif doit être mis hors service et retourné à un agent d'entretien approuvé pour réparation.
14. Les conseils et les lois du pays où le dispositif est utilisé doivent être suivis.
15. La distance de chute libre doit être définie conformément au calcul indiqué à la page 5.
16. Ce dispositif peut être utilisé à des températures comprises entre -40 °F et 122 °F (-40 °C à 50 °C) (16).



17. La charge nominale autorisée est de 140 kg (310 lb) et d'une personne (maximum) (17).
18. Ce dispositif doit être protégé contre les flammes et étincelles de soudure, le feu, les acides, les solutions caustiques et autres substances similaires.
19. N'apportez aucun changement ou modification à ce produit.
20. Remarque : les systèmes d'arrêt de chute ne doivent être utilisés que par des personnes qualifiées ayant reçu la formation pertinente ou ayant acquis une expertise en la matière d'une autre façon. Leur santé ou état d'esprit ne doit être en aucune manière altéré (alcool, drogues, médicaments, problèmes de cœur ou de circulation).
21. La durée de vie du système d'arrêt de chute doit être déterminée lors du test annuel. Cela représente environ 10 ans, selon l'usage auquel il a été soumis.
22. Cette SRL-LE a été testée et approuvée pour des applications présentant un risque de chute par dessus un rebord. (18).
23. Déploiement maximal lorsque le dispositif est utilisé dans une application de bas de pente (19).



UTILISATION HORIZONTALE

Le dispositif d'arrêt de chute a été testé avec succès pour une application horizontale; une chute par dessus un rebord est un exemple d'application horizontale. Lorsqu'une SLR est utilisée dans une application horizontale, le rayon d'arête (r) doit être supérieur à $r = 0,25$ mm (0,010 po). Selon les résultats de ce test, le dispositif d'arrêt de chute est adapté à une utilisation par dessus des rebords similaires dont le rayon est $r \geq 0,25$ mm (0,010 po) (18) tels que ceux que l'on trouve habituellement sur les profils laminés en acier, les poutres en bois ou sur les panneaux lambrissés arrondis. De plus, les dispositifs d'arrêt de chute avec câble/sangle métallique peuvent également supporter l'usure exercée par les arêtes (flexibles) de la tôle à ondes trapézoïdales (non renforcée), des éléments en béton préfabriqués ou du béton coulé sur place.

Les recommandations suivantes doivent être systématiquement suivies lorsque la SLR va être utilisée dans une application horizontale ou inclinée et qu'il existe un risque de chute par dessus un rebord :

1. Une évaluation du risque doit être effectuée avant de commencer à travailler afin de déterminer si le rebord correspond aux conditions précitées (c.-à-d. qu'il n'est pas « coupant » ou que son rayon n'est pas en dehors de la plage indiquée ci-dessus).
2. La charge nominale autorisée est de 140 kg (310 lb) et d'une personne (maximum) (17).
3. La SLR n'a pas été soumise à une chute auparavant ou l'indicateur de chute a été déployé.
4. Le point d'ancrage du dispositif d'arrêt de chute doit être au même niveau ou au-dessus de la surface sur laquelle l'utilisateur se tient (p ex. plateforme, toiture plate).
5. L'application ne va pas au-delà du déploiement maximal lorsque le dispositif est utilisé en bas de pente (19).
6. Pour éviter le balancement et la chute, la zone de travail et le mouvement latéral par rapport à la ligne centrale doivent être limités à un maximum de 1,50 m de chaque côté. Si cela n'est pas possible, plusieurs points d'ancrage doivent être utilisés.

- 7) Si la SLR va être utilisée sur une ligne de vie horizontale (ligne d'ancrage flexible), l'utilisateur doit également prendre en compte la déviation de la ligne horizontale dans le calcul des distances de chute libre. Pour des renseignements à ce sujet, consultez le mode d'emploi du fabricant concernant les lignes de vie horizontales.
8. En cas de chute par dessus un rebord, il y a un risque de blessure durant l'arrêt de la chute, car la personne qui tombe peut se cogner contre le bâtiment ou la structure.
- 9) Des mesures spéciales de sauvetage doivent être définies et pratiquées dans l'éventualité d'une chute par dessus un rebord.
- 10) Veuillez-vous référer aux distances correctes de recul pour chaque dispositif. (21).



Chutes par dessus une arête tranchante non protégée

S'il y a un risque de chute par dessus une arête non protégée, pouvant être coupante et/ou présentant des ébarbures (p. ex parapet non recouvert ou tôle renforcée), cette arête doit être protégée avant de commencer à travailler afin que la SLR ne soit pas coupée ou endommagée de quelque façon que ce soit.

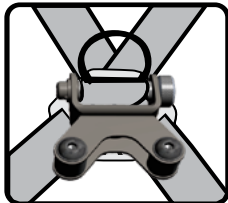
Cela pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

DISTANCE DE REcul REQUISE POUR UNE UTILISATION HORIZONTALE

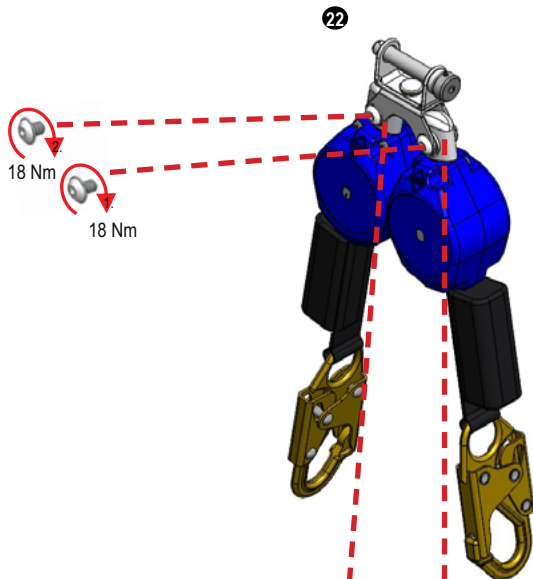
| Catégorie | Distance de recul |
|----------------|-------------------|
| SRL-75105-6LE | 30 cm / 12 in |
| SRL-70502-6LE | |
| SRL-70602-6LE | |
| SRL-74854-75LE | |
| SRL-80302-12LE | 40 cm / 16 in |
| SRL-73302-10LE | |
| SRL-80302-18LE | |
| SRL-73302-20LE | 50 cm / 20 in |
| SRL-73302-40LE | 70 cm / 30 in |
| SRL-73302-60LE | |

DESCRIPTION FONCTIONNELLE

21

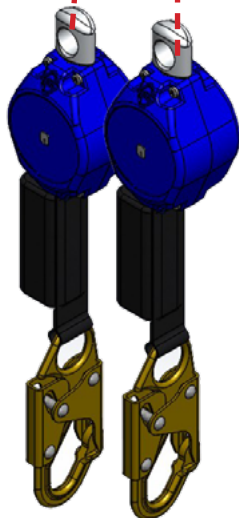
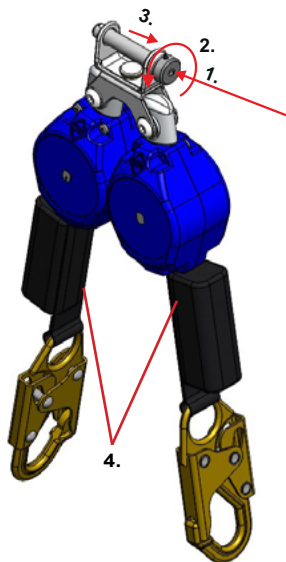


Montage du connecteur pivotant entre la sangle et le panneau dorsal



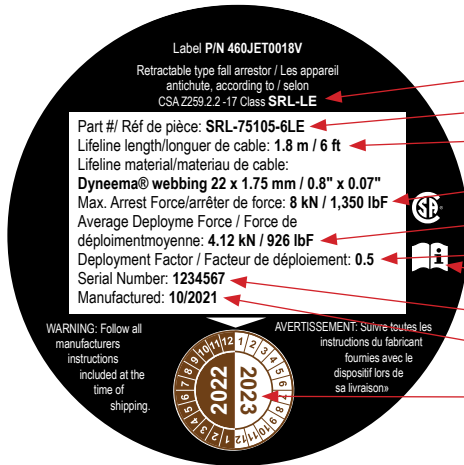
23

1. = Enfoncez le contact de verrouillage
2. = Tournez le boulon vers la gauche
3. = Tirez le boulon
4. = Absorbeur d'énergie externe



ÉTIQUETAGE DU DISPOSITIF D'ARRÊT DE CHUTE

SRL-75105-6LE
 SRL-70502-6LE
 SRL-70602-6LE
 SRL-74854-75LE
 SRL-80302-12LE
 SRL-75105-9TBLE



Label P/N 460JET0018V
 Retractable type fall arrestor / Les appareil
 antichute, according to / selon
 CSA Z259.2-2-17 Class **SRL-LE**

Part #/ Réf de pièce: **SRL-75105-6LE**
 Lifeline length/longueur de cable: **1.8 m / 6 ft**
 Lifeline material/matériau de cable:
Dyneema® webbing 22 x 1.75 mm / 0.8" x 0.07"
 Max. Arrest Force/arrêter de force: **8 kN / 1,350 lbF**
 Average Deployme Force / Force de
 déploiement moyenne: **4.12 kN / 926 lbF**
 Deployment Factor / Facteur de déploiement: **0.5**
 Serial Number: **1234567**
 Manufactured: **10/2021**

WARNING: Follow all
 manufacturers
 instructions
 included at the
 time of
 shipping.

AVERTISSEMENT: Suivez toutes les
 instructions du fabricant
 fournies avec le
 dispositif lors de
 sa livraison.

2023
 2202

Organisme de surveillance
 Type de produit
 Longueur de sangle
 Force d'arrêt maximale
 Force de déploiement moyenne
 Facteur de déploiement
 Lire le mode d'emploi
 Numéro de série
 Date de fabrication
 Date de prochaine révision



Label P/N 460JET0018R

EN 361
 CSA
 ANSI
 ASSE

$r \geq 0.25 \text{ mm}$

PEAKWORKS®
 SureWex, 49 Schooner St.,
 Coquitlam, BC V3K 9S3
 Peakworks.com +1 800-472-7685

30 cm/12"

22.3 kN
 22.3 kN
 22.3 kN

0.31 m
 12
 1.20 m

max.
 30"

STOP

+50° +122°
 -40° -40°
 C F

1 PERSON
 35 - 140 lb
 10 - 31 lb

Max. free fall: 1.50 m / 59 in.
 WARNING: LEADING EDGE DEVICE. This device shall be
 removed from service when the visual lead indicator is deployed.
 AVERTISSEMENT: DISPOSITIF CONÇU POUR LES
 BORDS COUPANTS. Ce dispositif doit être retiré
 du service lorsque l'indicateur de chute du
 est activé.

INSPECTION AVANT UTILISATION

Si on sait que la ligne de vie autorétractable a servi à arrêter une chute, elle doit être mise hors service immédiatement et retournée pour inspection et révision.

Avant chaque utilisation, vérifiez ce qui suit :

- (a) le mécanisme de freinage fonctionne correctement
- (b) la ligne de vie autorétractable est solidement ancrée au même niveau ou plus haut que l'utilisateur (JAMAIS plus bas)
- (c) tous les composants utilisés en conjonction avec ce dispositif sont compatibles et en bon état
- (d) évitez d'ancrer le dispositif dans une position risquant de générer un mouvement de pendule/ balancier (ceci peut se produire si le dispositif est positionné à plus de 30° de la verticale, par rapport à l'utilisateur final)
- (e) Sur les lignes autorétractables pour application en bas de pente (SLR-LE)
 - Vérifiez que l'absorbeur d'énergie intégré n'a pas été activé.
 - Contrôlez que l'absorbeur d'énergie n'a pas été déployé.
 - Contrôlez que la sangle n'est pas effilochée.
 - Contrôlez qu'il n'y a pas de coutures déchirées.
 - Contrôlez qu'il n'y a pas d'effilochages, de brûlures ou de coupures sur les unités antichoc.

Remarque: Pour les SLR-LE, vérifiez toujours l'indicateur de chute avant utilisation. Il est possible que le dispositif ait arrêté une chute sans que l'absorbeur d'énergie se soit déployé. Par conséquent, il faut toujours vérifier l'indicateur de chute avant utilisation.

Dévidiez entièrement le cordage/la sangle métallique (en utilisant des gants de protection adaptés) et inspectez sur toute la longueur pour déceler des dommages, tels que :

- (a) fils/sangles cassés ou effilochés
- (b) salissures et/ou corrosion
- (c) fils/sangles entortillés et tordus
- (d) vérifiez que l'étampe/les piqûres ne sont pas endommagées
- (e) vérifiez que le(s) connecteur(s) utilisés correspond(-ent) bien au mode d'emploi fourni avec le connecteur
- (f) vérifiez que l'indicateur de surcharge/chute n'est pas exposé.

Vérifiez que le boîtier du dispositif ne présente pas de déformation mécanique, de fissures ou de signes de contamination chimique et/ou d'autres défauts.

Rembobinez le cordage/la sangle métallique lentement; pendant le rembobinage, imprimez au cordage un coup sec pour actionner le mécanisme de freinage. Cette vérification doit être effectuée sur toute la longueur du cordage, par tronçons d'environ 20 %.

Si l'un des critères ci-dessus n'est pas satisfait, le dispositif doit être mis hors service. En cas de doute, consultez une personne formée et qualifiée.

Mise en garde : Si l'on sait que cette ligne de vie autorétractable a servi à arrêter une chute, elle doit être immédiatement mise hors service.

RÉVISION ET ENTRETIEN

1. La sangle de la ligne de vie ne doit être déroulée que sous tension. En aucun cas, la ligne de vie ne doit être entièrement déroulée et lâchée, car le choc de la secousse du petit connecteur sur le dispositif pourrait provoquer la rupture du ressort de rappel.
2. La sangle de la ligne de vie du dispositif ne doit être nettoyée qu'avec de la lessive de savon et jamais avec un solvant.

- Les systèmes d'arrêt de chute doivent être conservés dans un endroit libre de poussière et d'huile, si possible dans l'emballage fourni.
- Les composants textiles mouillés durant le nettoyage ou l'utilisation doivent être laissés à sécher naturellement, c'est-à-dire à distance du feu ou de sources de chaleur.
- Ce dispositif doit être vérifié par un agent d'entretien approuvé tous les 12 mois. L'efficacité et la durée de vie du dispositif de sécurité en hauteur dépendent d'une inspection et d'un entretien périodique par un agent d'entretien approuvé.

INSPECTION

Cet équipement et tout autre équipement de protection antichute utilisé en conjonction avec ce produit doit être inspecté par le travailleur avant chaque utilisation. Cet équipement doit être inspecté annuellement par une personne qualifiée. L'OSHA définit une personne qualifiée comme suit : « De par sa formation et/ou son expérience, une personne qualifiée connaît les normes applicables, est capable de repérer les dangers liés au milieu de travail en relation à une tâche spécifique et a l'autorité d'y apporter remède. » Les précisions concernant l'inspection de cet équipement sont exposées plus avant dans ce mode d'emploi.

Exigences d'inspection pour les dispositifs autorétractables

| Type d'utilisation | Exemples d'applications | Exemples de conditions d'utilisation | Fréquence d'inspection par l'utilisateur | Fréquence d'inspection par une personne qualifiée | Fréquence de revalidation du produit |
|------------------------------|--|---|--|---|---|
| Rarement exposé à la lumière | Sauvegarde et espaces confinés, entretien d'usine | Bonnes conditions d'entreposage, utilisation à l'intérieur ou utilisation à l'extérieur peu fréquente, température ambiante, environnements propres | Avant chaque utilisation | Tous les ans | Au moins tous les 5 ans, mais pas plus souvent que la fréquence requise par le fabricant |
| Modéré à intense | Transports, construction résidentielle, services publics, entrepôts | Conditions d'entreposage passables, utilisation à l'intérieur ou utilisation à l'extérieur peu fréquente, température ambiante, environnements propres ou poussiéreux | Avant chaque utilisation | Tous les 6 mois ou tous les ans | Au moins tous les 2 ans, mais pas plus souvent que la fréquence requise par le fabricant |
| Extrême à continu | Construction commerciale, industrie pétrolière et gazière, secteur minier, métallurgie | Mauvaises conditions d'entreposage, utilisation à l'extérieur prolongée ou continue, exposition à toutes les températures, environnements sales | Avant chaque utilisation | Tous les 3 ou 6 mois | Au moins une fois par an, mais pas plus souvent que la fréquence requise par le fabricant |

Remarques :

- Si l'inspection « avant chaque utilisation » n'a pas été effectuée par le travailleur ou si l'inspection n'est pas satisfaisante, le produit devra être inspecté par une personne compétente.
- Si les inspections indiquées dans ce tableau n'ont pas été effectuées par une personne compétente, ou si ces inspections ne sont pas satisfaisantes, le produit devra être revalidé ou mis au rebut.
- La classe du produit et le type d'utilisation doivent être déterminés par une personne compétente.
- Si un dispositif autorétractable est considéré comme irréparable, ou n'a pas été conçu pour être désassemblé et qu'il n'est donc pas possible d'en inspecter l'intérieur sans le rendre inutilisable, l'inspection de revalidation n'est pas applicable. La durée de vie utile et les exigences d'inspection applicables à de tels dispositifs autorétractables seront fonction des instructions du fabricant.



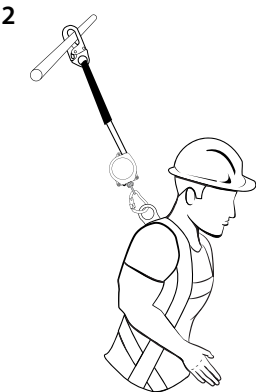
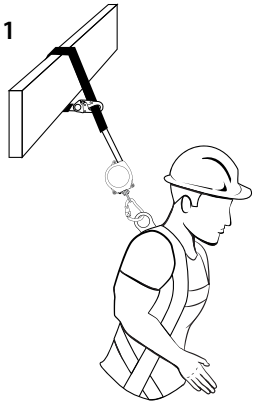
JOURNAL D'INSPECTION

| | Date d'inspection | Résultats | Mesure corrective | Entretien effectué | Inspection effectuée par |
|----|------------------------------|------------------|------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|
| 1 | | | | | |
| 2 | | | | | |
| 3 | | | | | |
| 4 | | | | | |
| 5 | | | | | |
| 6 | | | | | |
| 7 | | | | | |
| 8 | | | | | |
| 9 | | | | | |
| 10 | | | | | |

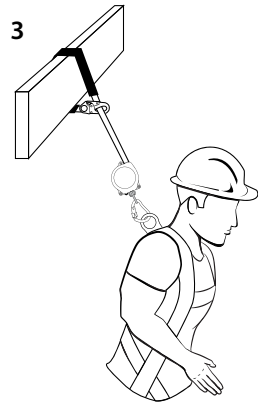
Annexe SRL : Nœud coulant avec jambe simple ou double jambe SRL-70502-9TBLE ou SRL-75105-9TBLE

Les modèles SRL-70502-9TBLE /ou SRL-75105-9TBLE à jambe simple ou double jambe sont conçus avec des mousquetons à ouverture d'une capacité de 5000 lb et une sangle de ligne de vie munie d'une manche de protection pour permettre un raccord sécuritaire et compatible. Outre sa conception en nœud coulant et sa fixation 100 % sécuritaire au niveau des pieds, cette SRL présente l'avantage d'être utilisable en bas de pente.

Sens correct d'utilisation :



Sens incorrect d'utilisation :



Avertissement : Si vous avez des doutes quant à l'utilisation sécuritaire de ce produit, ne l'utilisez pas; contactez le fabricant. L'utilisation incorrecte de ce produit peut entraîner des blessures ou la mort.



PEAKWORKS®

REMARQUES